

# LO PUBLIAIRE SANT BAUZELENC

Avril 1990

N° 17



## SOMMAIRE

Une nouvelle Association	2
La fête continue	2
Un appel des jeunes	3
Débroussaillage	3
Des colliers pour moutons	4-5
Vu à la télé	6
Optique	6
Braderie	6
Le lait à St Bau...	7
Edmond Marcou raconte	8
Souvenons-nous	9
Tribune libre	10-11
La vie municipale	12-15
Etat-civil	15

Gérant responsable :  
Jean SUZANNE - rue de la Roubiade  
St BAUZILLE de PUTOIS

## EDITORIAL

Ouf... Certains parmi vous ont dû croire que Lo Publiaire avait disparu de la circulation. Le N° 16 de fin 1989 est paru en retard et le premier trimestre 90 s'est écoulé sans son Publiaire. C'est vrai que différentes raisons expliquent ces retards, "dus à des causes indépendantes de notre volonté", parmi lesquelles le fait que notre journal est confectionné par des bénévoles peu nombreux qui ont d'autres charges et qu'il a des moyens techniques et financiers limités.

Toujours est-il qu'il continue pour l'instant comme il peut et qu'il n'a pas (encore) l'intention de s'arrêter.

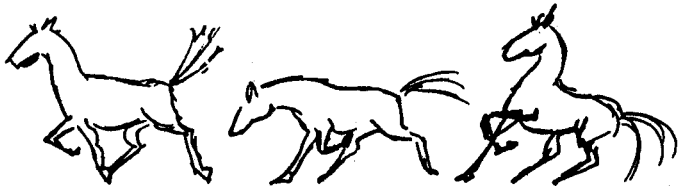
Mais le temps passe, inexorable. Les anciens s'en vont, comme Clément Castagné dont vous avez apprécié le récit des souvenirs dans nos pages. Des nouveaux les remplacent, comme FLORENT, petit-fil de Francis CAMBON et Louis OLLIVIER, charmant trait d'union entre deux courants St-Bauzillois, concurrents aux dernières élections municipales, symbole de l'Union de notre village au-delà des divergences occasionnelles.

De nouvelles collaborations au "Publiaire" se sont manifestées. Il y en aura d'autres nous l'espérons, pour qu'il devienne un jour enfin "votre" journal à tous, expression de votre vie, de vos opinions, de vos aspirations.

D'autres articles qui paraîtront dans un prochain numéro, sont en préparation, sur la "Grotte des Lauriers", sur l'avenir agricole de St-Bauzille, etc...

Encore une fois, "Lo Publiaire" est votre journal. Chacun peut s'y exprimer librement. C'est sans doute, sa seule raison d'être.

Jean SUZANNE,



Une nouvelle Association  
sur  
St-Bauzille



TASHUNKA

PROJETS POUR 1990

TASHUNKA, vous connaissez ? C'est une association installée maintenant sur le territoire de St-Bauzille (Route de Montoulieu - Tél. 67.73.76.67) dont voici les objectifs et les projets pour 1990 :

TASHUNKA, association loi 1901,  
propose :

1. La découverte du cheval :
  - comme animal
  - comme élément sportif, culturel et touristique.
2. La découverte de la nature et la sensibilisation aux problèmes de l'environnement :
  - faune, flore.
3. La découverte de la civilisation amérindienne :

Par la connaissance de leur histoire et de leur culture basée sur une relation mutuelle de respect, d'équilibre et de complémentarité entre l'homme, la nature et les animaux.

TASHUNKA accueille un large public -jeunes et adultes- de tous milieux, avec ou sans handicaps, leur offre un séjour original dans le cadre d'un centre de vie équestre, sous tipis, implanté en milieu rural et favorise une relation privilégiée avec l'animal et la nature, l'épanouissement de chacun au sein d'un groupe et la conquête de son autonomie.

- Administratif :  
demande d'agrément : Association Jeunesse et Sport - Formation professionnelle.  
Subvention : Conseil Général de l'Hérault.
- Cassette vidéo :  
13 mars avec l'école DURFORT
- Contact Mairie de St-Bauzille de Putois  
Manifestation sportive en Avril ou Mai  
Petit journal "Lo Publiaire"  
Contrat d'aménagement du temps et de l'enfant.
- Ecoles :  
Projet de collaboration avec l'AVEN (association Nature),  
Classe de découverte de 5 jours en Mai 1990.
- Manifestation avec DERIB :  
Les 7 et 8 avril au Conseil Général
- Fête de St-Mathieu de Tréviers :  
Le 16 septembre.

LA FETE CONTINUE

Le 10 Mars, le Comité des Fêtes a réalisé à la salle polyvalente une soirée à trois volets :

Ca a commencé vers 19H avec l'apéro accompagné par le jeune orchestre "crépuscule" issu de l'association St Bauzilloise : "Son et Lumière". Un discours bref mais chaleureux du Maire a assuré les jeunes qu'ils pourraient se baigner cet été dans le plan d'eau de l'Hérault (voir rubrique des nouvelles municipales).

Le repas (plus de 300 couverts) copieux et de qualité (vin bouché à volonté) a été animé par le "Trio Ancho", chanteur, guitaristes et danseuse flamenco de talent.

Puis, la soirée s'est poursuivie par un bal qui s'est terminé tard (ou tôt) grâce à "sens interdit".

NOTA : Le Publiaire est à votre disposition pour publier tout compte-rendu de festivité, spectacle, etc...

Nos jeunes, à St-Bauzille comme ailleurs, ont besoin de se distraire, et surtout de se rencontrer. Ils sont notre avenir, le St-Bauzille de demain.

C'est pourquoi nous devons être attentifs à leurs besoins. Entre l'enfance et la vie d'adulte, il y a un espace de recherche, de tâtonnement, difficile à cerner, parfois à comprendre, mais riche de promesses. Plus encore que les adultes, ils cherchent à se regrouper et la "bande" est le lien privilégié du développement de l'individu, le cadre dans lequel, au-delà de la famille ou de l'école -qu'on n'a pas choisis- la personnalité de chacun s'ébauche et se précise peu à peu.

Un certain nombre de jeunes de St-Bauzille diffuse, dans le village, la lettre qui suit, pour trouver un local. La Municipalité n'a pas, pour l'instant, de local répondant à leur demande.

Sans doute se trouve-t-il, chez les particuliers ou les associations, la solution : local inutilisé, remise désaffectée, etc... qui pourrait répondre à leur attente. Si c'est le cas d'un lecteur du "Publiaïré", qu'il se fasse connaître à l'un des signataires de la lettre qui suit, ou au "Publiaïré" qui transmettra.

Merci d'avance pour eux.

\* \* \* \* \*



**LE DEBROUSSAILLEMENT, UN MOYEN POUR PREVENIR LES INCENDIES !**

Les incendies de forêt, en 1989, ont fait 12 morts et 68.000 ha de nature détruite !

La leçon est douloureuse, mais on aura au moins compris, cette année, qu'il n'y a ni prévention, ni maîtrise du feu possible sans débroussailllements efficaces! Rien n'empêchera jamais les pyromanes ou les imprudents d'allumer des feux, et le courage des pompiers ne peut rien contre un incendie, qu'aucun obstacle ne freine.

Ce qu'il faut :

\* c'est pouvoir couper la route au feu grâce à des zones débroussaillées où peuvent intervenir les secours;

\* c'est que les pompiers puissent circuler sur des pistes qui ne brûlent pas;

Madame, Monsieur,

Nous sommes un groupe de jeunes de St-Bauzille de Putois et nous cherchons une salle pour pouvoir se retrouver entre nous et pour passer quelques après-midis ou soirées .

Nous nous engageons à :

- donner un petit loyer,
- arranger le local selon nos possibilités,
- ne pas gêner les voisins avec le bruit,
- payer toute la casse que nous pourrions faire.

Nos parents sont au courant de notre démarche.

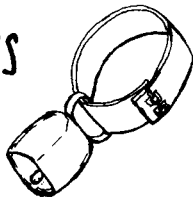
Voici qui nous sommes :

Laetitia CAUSSE	Stéphane AUBIN
Laurent GERVAIS	Eric SMITH
Marie ROUGER	Corinne BANCILHON
Thomas SERRI	Pascal SANTORO
Vanessa ALLEGRE	Isabelle ALLEGRE
Virginie MILLET	Christelle GOMEZ
Carole THERROND	J.F. LAURENT
Frédéric GUIDICE	Patrick GUIDICE
etc...	

\* c'est que les maisons soient protégées par des zones réglementairement débroussaillées. Les débroussaillants et herbicides chimiques peuvent rendre des services inappréciables pour l'entretien de ces zones : rapidité et facilité d'emploi, faible coût et surtout longue efficacité. Et pourtant, ces produits sont souvent méconnus, et parfois même sciemment écartés, justement parcequ'ils sont chimiques! L'idée d'utiliser de telles spécialités dans les forêts, les garrigues, les espaces naturels "dérange". Ne va-t-on pas polluer la terre ou incommoder le gibier? "Non", répond un organisme comme P.P.E. (protection des plantes et environnement), "d'abord parce que les produits employés rarifient ou détruisent les végétaux combustibles, ensuite parce que les surfaces concernées sont extrêmement limitées, et qu'une seule application tous les 3-4 ans suffit à garder les pare-feux efficaces. Ni les promeneurs, ni les chasseurs n'ont à craindre de nuisances!"...

Extrait du journal "LA TERRE"

# A Saint-Bauville DES COLLIERS POUR MOUTONS



AU SON DE L'HORLOGE TIC-TAC....

Dans la salle à manger de Monsieur et Madame MAGNE, Daniel GIRARD s'entretenait avec cet ancien berger, son épouse et sa mère. Devant eux, des colliers de mouton, terminés ou en cours de fabrication. L'horloge ponctue lentement le temps de son tic-tac régulier et tranquille.

D.G : Qui vous a appris à faire les colliers ?

Mr Magne : C'est mon père qui m'a appris à faire les colliers.

D.G : Et vous y avez pris goût ?

M.M : Oui. Et je me suis mis à en faire pour mes propres bêtes. Ça m'évitait d'en acheter.

D.G : Il y a longtemps que vous avez commencé ?

M.M : Ça fait plus de 40 ans !

D.G : Quand vous aviez des bêtes, c'était utile. Mais maintenant, c'est par plaisir que vous continuez ?

M.M : De temps en temps, j'en fais quelques uns pour passer le temps, me distraire...et j'aime beaucoup.

D.G : Et ça se fait avec quel bois ?

M.M : Avec du Micocoulier.

D.G : Est-ce que vous en faites beaucoup ?

M.M : J'en fais suivant les besoins, au fur et à mesure, et c'est variable. J'en fais pour des amis, pour les bêtes de mon neveu. Cet hiver par exemple, j'en ai fait dans les 200.

D.G : Il faut du temps pour en faire un ?

M.M : Il faut compter 2 heures, 2 heures et demi par collier.

D.G : Mais il faut aussi des outils pour ça.

M.M : Je fais scier des lamelles. Puis je les amincis avec une "plaine" (ou "plane", couteau à 2 manches, un à chaque extrémité de la lame).

D.G : Et la cloche, elle est faite comment ?

M.M : Une fois la tôle découpée, emboutie et montée, elle est "cuite" dans un moule de terre argileuse, et cuivrée. Puis on lui donne la forme et le son.

D.G : Oui, parcequ'elles n'ont pas toutes le même son ?

M.M : Et oui! Le N°1 et le N°2 n'ont pas le même son. La "Clochette" a un son bien à elle.

D.G : C'est un métier qui demande beaucoup à celui qui le pratique ?

M.M : Oh oui, il faut connaître. Il faut être né "dans le troupeau" pour faire et aimer ce métier. Les jeunes qui vont à l'école pour l'apprendre, ils lisent dans les livres, mais pour savoir vraiment ce que c'est que ce travail, il leur manquera toujours de l'avoir pratiqué dans leur enfance. Alors, pour débiter, ils empruntent de l'argent partout où ils peuvent, mais beaucoup ne sont pas capables de persévérer et ils dépensent tout avant de réussir.

D.G : Autre chose. On dit souvent que le berger connaît ses bêtes une à une.

M.M : Pardi! Il n'y en a pas deux qui se ressemblent.

D.G : Pour moi, elles sont toutes pareilles.

M.M : Et pour reconnaître de quelle brebis est tel agneau, il n'y en a pas beaucoup qui en sont capables. Mon neveu en est capable, lui, par exemple : il vous dira tout de suite, cet agneau, il est de telle brebis.

D.G : C'est incroyable! et si une brebis est un peu malade, vous le voyez tout de suite?

M.M : Ça se voit tout de suite à la figure de la bête et à son comportement. Si elle ne mange pas, si elle n'est pas contente, si elle a besoin d'une piqûre, etc... Les jeunes savent leur faire des piqûres



Berger et son troupeau.  
Bois gravé du XVI<sup>e</sup> siècle.  
(Bibliothèque nationale, Cabinet des Estampes.)

mieux que moi, mais ils ne savent pas si bien reconnaître quand il y en a une qui ne va pas bien.

D.G : A force de pratiquer, s'ils aiment ce métier, ils arriveront à savoir...

M.M : Peut-être...mais je crois qu'il faut être né dedans pour bien connaître ce métier.

Mme M. : Tout ça, ça se perd. C'est comme la transhumance.

M.M : Il n'en passe plus guère!

D.G : Ca se passe en camion maintenant. Mais de tout temps, les gosses, quand il y a un troupeau...

Mme M. : L'année dernière, un troupeau en transhumance est passé. Il était 11 heures du soir et il y en avait du monde dans les rues!

M.M : Le lendemain que j'ai eu fait ma première communion, mon père m'a mis à garder un petit troupeau, et depuis j'ai continué à garder des brebis. Alors, vous vous rendez compte, j'ai 65 ans. Il y a 5 ans que je suis à la retraite, j'avais l'âge des brebis.

D.G : On peut dire que vous connaissez votre métier! Tous les bergers ne font pas des colliers quand même. Mais pour ceux qui en faisaient, c'était un passe-temps, à l'époque où il n'y avait pas de transistors.

M.M : Quand je "gardais", je mettais 3 ou 4 colliers dans mon sac et je les "clavais" dans la journée, en gardant les bêtes.

Mme M. : "Je les clavais", il veut dire "mettre les clavettes". Et c'est les clavettes qui tiennent le collier fermé.

D.G : Ca se travaille sur du bois vert, et ça se monte quand le bois est sec.

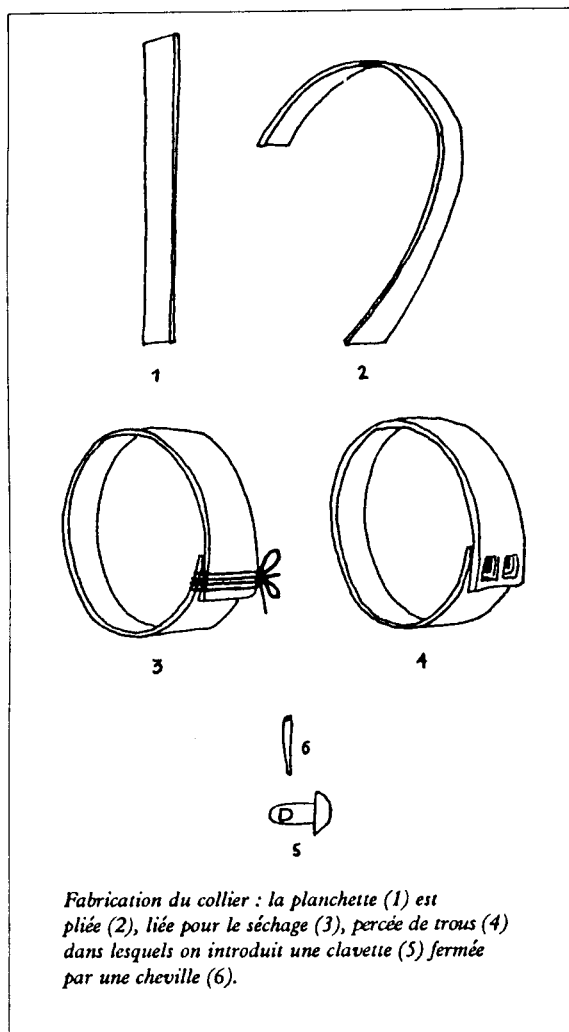
M.M : La clavette doit être montée bien juste.

D.G : Ce qui est étonnant, c'est que le plastique n'ait pas pris la place du micocoulier.

M.M : J'en connais qui ont essayé des colliers en plastique. Mais ils se coupent et les cloches se perdent.

Mme M. : Dans les Cévennes, là-haut, j'en ai vu en cuir ..."

...et la conversation se poursuit, évoquant ce passé à la fois si proche et déjà lointain. L'horloge, gravement, majestueusement, égrenne ses quatre coups de quatre heures dans un silence plein de souvenirs émus...Le temps passe...et ne reviendra plus en arrière.



Fabrication du collier : la planchette (1) est pliée (2), liée pour le séchage (3), percée de trous (4) dans lesquels on introduit une clavette (5) fermée par une cheville (6).

Quelques termes de métier :

Cola : collier  
Colassier : celui qui fabrique les colliers  
Fanabreu : micocoulier  
Castanier : châtaigner  
Om : orme  
Amborn : c  
Clapar : couper  
Esclapar : lamelle amincie  
Plana : lame à deux poignées  
Plegator : plioir  
Gobia : gouge pour percer les extrémités des colliers  
Botons : clavettes, petits clous taillés dans du noyer, du cade ou du buis et percés d'un trou pour les chevilles.  
Cabilhon : Cheville

Les appellations techniques en occitan sont extraites de l'ouvrage "Bergers des Cévennes" d'Anne-Marie BRISEBARRE que nous a aimablement prêté Mme Magne. Cet ouvrage est clair, très complet, abondamment illustré et se lit avec beaucoup de plaisir. Nous en suggérons l'achat par la Bibliothèque Municipale de St Bauzille (tous les Lundis à la Mairie), ce qui ne vous empêche pas d'acheter ce bel ouvrage en librairie.



## Vu à la télé....

Le Téléthon en faveur des myopathies et des recherches génétiques, organisé les 9 et 10 Décembre sur Antenne 2, n'aura pas fait l'unanimité. Si le ministre de la Santé rend hommage à l'opération, en revanche, des handicapés, avec à leur tête leur Secrétaire d'Etat, dénoncent, eux, le "cliché médiatique de l'accidenté de la vie faisant appel à la charité publique".

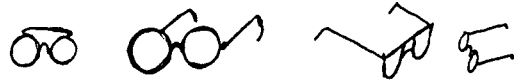
Pour Claude EVIN, le Téléthon 89 va de pair avec la générosité qu'il a suscitée. Il lui inspire une réelle "satisfaction" en regard de "la transparence de la gestion des fonds recueillis", placés "sous l'autorité d'un conseil scientifique en lien avec les ministères de la Santé et de la Recherche". Aussi, de concert avec l'Association française des myopathes (seule "bénéficiaire" des dons recueillis) il entend étudier "dès maintenant, l'élargissement des orientations de recherche et d'intervention sociale que les prochains Téléthons rendront possibles".

Michel GILLIBERT, de son côté, estime que le petit écran a donné une "image désastreuse et misérabiliste des handicapés. On ne peut plus laisser un service public comme Antenne 2, ajoute le Secrétaire d'Etat chargé des accidentés de la vie, agir pour une cause au demeurant tout à fait louable, mais qui laisse 250 millions de francs par an dans la main d'un homme, d'une organisation, qui redistribue cet argent comme elle l'entend aux uns et aux autres".

Une colère partagée par l'Association Nationale de Défense des Malades, Invalides et Handicapés (ANDMIH), qui a vu dans ces "30 heures de programme" un "jeu" dont les "vraies vedettes" sont les personnes handicapées. "Nous disons non! s'indigne l'association. Non à tous les appels à la pitié, à la charité. Non au handicap spectacle. Non à l'utilisation des services publics pour une collecte au profit d'une seule association privée, sans contrôle financier par les pouvoirs publics des sommes recueillies".

Mais "oui à la recherche par un financement principal de l'Etat. Oui à des financements complémentaires, faisant appel à la solidarité publique, et mis à la disposition de l'Etat et des associations privées, suivant des priorités déterminées par l'INSERM. Oui à l'utilisation régulière de la télé publique pour éveiller l'opinion sur tous les problèmes de tous les handicapés et malades". Et, "nul doute, conclut l'association, que les enfants myopathes, eux-mêmes, y trouveront leur compte dans la dignité".

L.P.



## Optique : mieux remboursée pour les enfants

\* Les conditions générales de prise en charge sont désormais les suivantes :

"La prise en charge des lunettes (verres et montures) pour les enfants et les adolescents avant leur seizième anniversaire est assurée après entente préalable."

"Pour cette classe d'âge, seuls les verres organiques sont pris en charge."

"Avant le sixième anniversaire la prise en charge des verres, montures et fournitures diverses est assurée sans limitation annuelle d'attribution."

"A partir de l'âge de six ans, la prise en charge des verres, montures et fournitures diverses est assurée dans la limite d'une attribution par an".

\* Pour ce qui concerne les montures, le tarif de responsabilité est fixé :

- à 200 F TTC pour les enfants de moins de 16 ans

- à 18,65 F TTC à partir du seizième anniversaire.

J.O., 10.1.90

## la braderie ...

Comme chaque année, la braderie organisée par l'association "Thaurac" aura lieu le SAMEDI 26 MAI après-midi et le DIMANCHE 27 MAI de 10 h à 18 heures à la salle polyvalente de St-Bauzille.

Grâce à tous nos efforts conjugués, nous avons pu continuer à développer plusieurs actions : au Togo avec l'implantation de la spiruline, au Sénégal où nous continuons la clôture du Centre Social de Colobane, en Roumanie pour porter vivres et vêtements. Participation avec l'association AGIR, d'un projet de développement intégré dans le Sud-Ouest du Sénégal pour aider ces populations de brousse à rester au pays, formation sur place à l'agriculture, compostage, artisanat, santé, ceusement de puits, etc...

Nous partageons surtout l'amitié et apprenons à reconnaître nos valeurs respectives.

Un grand merci pour tous les petits efforts faits ensemble et à bientôt pour la braderie de Mai !

Il y aura une permanence pour les dépôts au local de St-Bauzille à partir du jeudi 26 avril.

Les jeudis de 14 h à 17 heures,  
les samedis de 9 h à 11 h 30.

Vêtements, objets, meubles... seront les bienvenus.

Thaurac

# Chronique du temps jadis... le lait à St Bau...

Depuis mon arrivée à St Bauzille il y a plus de trente ans, des petits actes de la vie quotidienne ont disparu.

Le premier qui me vient à l'esprit c'est celui que j'appelle "la procession du lait", c'est à dire la distribution du lait frais après 5 heures du soir. En ce temps là, comme disent les poètes, notre village était une bourgade vivante avec des rues animées. Peu de foyers avaient la télévision, de plus les images étaient floues et sur l'écran la neige tombait en toutes saisons. Il y avait quelques véhicules dans les rues, les enfants et les chiens jouaient en toute liberté, les hommes se groupaient pour bavarder et les femmes profitaient de cet achat quotidien de lait pour faire une promenade. Ce lait cru se vendait chez Mr et Mme SOUCHE au centre de St Bauzille, rue du Pin. Entre 17 et 20 heures, à certains quarts d'heure de pointe, c'était un va-et-vient de récipients : des ustensiles variés en matières diverses, de toutes grandeurs, avec ou sans couvercle. Il y avait surtout des casseroles (pratiques car on ne transvasait pas le lait pour le faire bouillir), des bouteilles en verre, des canettes ayant servi pour la bière ou la limonade, des petits pots de terre et bien sûr quelques pots à lait en alu ou émaillés. Ces ménagères avaient le sens de l'équilibre, en se rencontrant elles bavardaient avec leurs récipients pleins. Les enfants, les chiens se poursuivaient autour d'elles. J'anticipais en rêvant à Perrette et son pot au lait. L'été je voyais dans tout insecte ailé un nageur en puissance. Mais à part quelques gouttes de lait au sol ou dans le gosier d'un bambin, je n'ai vu aucun dégât.

Mme Marcelle Bresson, nièce de Mr et Mme Souche, et Mme Alphonsine Rambier m'ont aidée à compléter mes souvenirs et je les en remercie.

J'ai appris que ce lait arrivait chaque après-midi de la centrale laitière de Montpellier dans des bidons de métal. Depuis 1944 la camionnette faisait la tournée du lait dans les villages jusqu'à Ganges. Au retour, le chauffeur offrait gracieusement quelques places pour des voyageurs jusqu'à Montpellier. Je supposais qu'avant la guerre les St Bauzillois buvaient du lait de chèvre ou peut être de brebis. Mais non Mr Souche avait des vaches dans une étable au fond de la rue Maigre jusqu'en 1939 et il vendait leur lait.

D'après mes souvenirs Mr et Mme Souche étaient des personnes réservées mais fort complaisantes. Il y a trente ans les mesures d'hygiène n'étaient guère respectées mais chez eux régnait la propreté : les ustensiles bien lavés recouverts de torchons blancs étaient alignés sur une banque à tiroir. Mme Souche versait le lait du bidon dans une marmite rouge émaillée et de là dans une cuve cylindrique à double paroi (afin que le lait reste froid). Cette petite cuve était munie d'un robinet pour le remplissage des bouteilles. Un entonnoir et trois mesures de 1/4, 1/2 et 1 litre complétaient la série d'ustensiles.

Dans le tiroir elle rangeait la boîte à pièces de monnaie et le cahier et le crayon pour marquer les créditeurs et leur dû (l'ardoise comme on disait à l'époque).

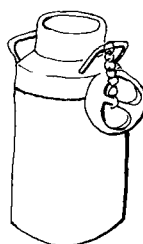
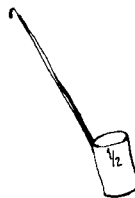
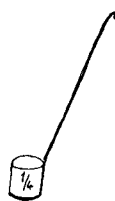
Mme Souche faisait aussi du fromage mou et du caillé dans des faisselles, et même plus tard des yaourts. Elle n'en avait jamais assez pour contenter sa clientèle.

Maintenant le lait est stérilisé, conditionné, longue conservation. C'est pratique mais a-t-il le même goût ? et le village y a perdu en convivialité. Souhaitons que ça n'arrive pas pour le pain!

En se remémorant ces souvenirs d'antan, nous avons parlé des marchandes des rues qui vendaient des légumes, du poisson de l'hérault ou des croissants et des brioches, des rangées de chaises dans les caniveaux le long des maisons à la belle saison et aussi d'une coutume qui m'était inconnue car plus ancienne : l'annonce orale des décès "une femme était préposée pour annoncer les morts. Payée par la famille elle passait de maison en maison et sans se donner la peine de monter, ouvrait la porte et criait : un tel est mort, on l'enterre tel jour à telle heure".

Pour terminer sur une note moins triste, je ne peux éviter d'évoquer la promenade des seaux hygiéniques de bon matin ou fort tard, ceci avant l'installation du tout-à-l'égoût en 1970. Comment faire autrement ? la rivière en était-elle plus polluée qu'aujourd'hui ? y avait-il moins de poissons ? ce qui est certain c'est que les écologistes ne s'étaient pas encore manifestés.

Josette THEROND



## Edmond Marcou raconte...

Un souvenir m'anime aujourd'hui devant toute cette vie mouvementée qui m'apparaît : la perte de certaines valeurs sacrifiées au bénéfice du progrès. Lorsque j'étais enfant, nous nous réunissions autour d'un feu de bois. Ces soirées d'hiver vécues en famille, entr'amis ou voisins; les grillades de châtaignes étaient bien bonnes et agréables; la piquette que nous buvions nous encourageait à rire et à être joyeux. Nous nous racontions des anecdotes et nous nous propositions des devinettes. Cela nous permettait de communiquer sans télé ni publicité. Nous nommions cela des veillées. Je me propose ici de vous conter une anecdote. Une de ces anecdotes tout à fait rurales, irréalistes parfois mais néanmoins humoristiques. Je vous soumettrai ensuite quelques devinettes écrites en occitan.

### Josep, Maria e lo vedèl

Ara es temps de parlar de co qu'arribèt en co de Maria e de Josep dins aquel màs cevenol ont demoravan. Lo fermièr demandèt a sa femna :

- as estacat lo vedèl ?
- Cresiai que tu l'aguesses estacat!!

Eque te repotegue!! ièu lo podi pas, uièi es ton torn etc...  
Quin que sià, se podèron pas endevenir per saupre qui de los dos anarià estacar lo vedèl. Fin finala lo marit prepausèt que lo primier d'entr'eles a pronunciar una paraula l'anarià estacar aquel animal. E lo long silenci comencèt...  
mas de parlar, aquo leva pas lo talent. La femna deguèt anar al mercat, mestre Josep demorava a fumar la pipa. Cop-sec, qualqu'un tustèt a la porta. Silenci. Torneron a tustar. Ero lo cognat de Josep. Intrigat del silenci, butèt la porta e aperceguèt lo Josep al canton del fuoc, los uelhs doberts coma se, derevelhat, pantaisse.

- Ont es ma sorre ?
- .....
- Te sias pas trufat d'ela ?
- .....
- Li as pas fatch mal ?
- .....

Ausiguent res, e crehent lo pieg s'acaminèt a la gendarmaria ont expliquèt à l'oficièr de garda que son cognat avià benlèu tuat sa femna. Procès-verbal seguèt enregistrat. E los gendarmas aneron enquestar sul luoc del crim. Tusteron a la porta e sens responsa dintreron en co de Josep qu'era totjorn a fumar a sa placa.

- Ont es ta femna ?

Lo Josep, caput coma era, que volià pas perdre l'escomesa, continuèt de calar e los gendarmas l'emmeneron sus la plaça del vilatge ont de seguit li metteron la corda al col. (En d'aquels temps era lèu fatcha la justícia!).

Entre temps la Maria que se trobava a la fornarià ausiguèt, qu'a penjar un ome que avià tuat sa femna, se preparavan los gendarmas. Se precipitèt sus la plaça e vejèt son Josep amb una corda a l'entorn de la gargamela. Espaurugada, cridèt a se'n faire petar las gautas :

- Arrestatz, qu'es mon ome, e que es innocent !!!

Lo Josep en despiech de sa situacion, puslèu delicata, li repliquèt trionfant :

- As parlat la primera, ara te cal anar estacar lo vedèl !!!

### Ara vaqui qualques devinalhas en occitan

- Qu'es aquo qu'es laurat e ont l'araire es jamai passat ? (1)
- Qu'es aquo que quand i bolegan la coeta, pissa ? (2)
- Long long coma Pilata que reganha dels dents coma una cala ? (3)
- Redond, redond coma un balon, long long coma Pilata ? (4)
- Mossu me fasetz mal!  
Madama cal que rintre! ? (5)
- Blanc dins terra, verd al mitan e sec a la cima ? (6)

#### UN CONSEIL

Essayez de prendre un peu de recul devant les événements : ceux qui vous affolent aujourd'hui feront, dans 50 ans, bailler les élèves au cours d'histoire.

O.C.C.

- 6. Le jonc.
- 5. La chaussure (chez le marchand)
- 4. Le puits
- 3. La ronce
- 2. La pompe
- 1. La toiture

Réponse aux devinettes



# *Souvenons nous.....*

Lorsque le mercredi 14 mars à 11 h 30, la nouvelle de la mort de Jean TRICOU se propagea, le village tout entier fut en émoi. Cette nouvelle annonçait la brusque disparition d'une figure marquante St-Bauzilloise et plongeait sa famille dans un deuil douloureux. Qu'il nous soit permis de rendre hommage à cet ami et compatriote. En dehors de ses activités professionnelles, Jean Tricou fut un chercheur d'or, un orpailleur réputé qui avait fait l'objet de reportages à la Télévision, d'interviews et d'articles de presse dans les grands magasins.

Il était très connu et apprécié pour ces recherches qu'il faisait pour le plaisir mais dont il tirait une légitime fierté en montrant ses paillettes d'or. Jean Tricou était aussi un boute-en-train, un excellent animateur avec des dons de comique-troupier, dans la troupe "Louys" durant sa jeunesse ainsi qu'au théâtre aux armées pendant sa période militaire, laquelle se prolongea par la suite et l'amena en Syrie durant les hostilités. Talent de comédien ; aussi, ses collègues du Groupe Artistique Foyer de l'Enfance St-Bauzillois se souviennent des mémorables soirées de répétitions et spectacles. Fin et subtil conteur, on aimait écouter ses savoureuses histoires agrémentées d'un humour bien à lui.

Il nous manquera sur les bancs du jeu de boules. Ses connaissances multiples sur bon nombre de sujets en avaient fait un sage donnant des conseils éclairés. Amoureux des recherches sur les origines du village, sur ses habitants, son savoir lui valait une notoriété certaine. La municipalité l'avait choisi comme employé municipal. Il était l'appariteur, devenu par la suite "le commissaire". Pendant de nombreuses années, jusqu'à la retraite, il promena sa haute stature dans les rues du village à la satisfaction générale pour sa conscience professionnelle, devant faire face parfois à des pénibles et délicates situations.

La cérémonie religieuse de ses obsèques fut très recueillie, préparée par sa famille profondément chrétienne. L'abbé Didier Gounelle, dans une émouvante homélie, sut retracer sa vie d'homme et de chrétien. Au cimetière, le Maire M. Cambon rappela en termes précis la carrière professionnelle de celui qui nous quittait.

Que sa femme, Jeanne, pour qui il était attentionné et prévenant, ses enfants, petits-enfants et toute la famille endeuillée soient assurés de notre sympathie attristée.

*Louis Olivier et Paul Gairaud*

Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas. Madame VIGNERON vient de nous quitter ; une femme très forte pour ceux qui l'ont connue et se la rappellent.

"Lo Publiaïré" de Novembre 1987 raconte comment et pourquoi les St-Bauzillois sont restés fidèles à leur pèlerinage à Notre Dame-du-Suc.

Madame VIGNERON était une habituée de ce pèlerinage, mais certes elle ne connaissait ni voiture, ni car pour s'y rendre. C'est avec toutes ses forces que la veille du pèlerinage, elle poussait son charreton pour aller faire sa petite vente de cierges et de médailles et quelques bibelots pour les enfants, auprès du sanctuaire.

Nous nous rappelons aussi, le dimanche sur la place du Christ à St-Bauzille, son petit stand où les cacahuètes dominaient. Quand nous en achetions un paquet, avec son savoir-faire et sa gentillesse, elle nous en glissait toujours quelques-unes de plus dans le creux de la main. Qui le ferait de nos jours ?..

Nous garderons un bon souvenir de cette ancienne figure St-Bauzilloise qui a marqué la vie de notre village.

Mme CANCEL Chantal époux VIALA,  
34160 CAMPAGNE

## MATIERE A REFLEXION

Qu'est-ce que la paix, en fait, sinon le sentiment de s'accomoder de ce que la vie nous offre, d'élargir notre vision des choses pour en cerner le bon et en rejeter le mauvais. Voir les choses de haut, c'est peut-être tout simplement de ne pas bouger et rechercher directement la paix intérieure.

...../.....

Il existe un proverbe qui dit en substance : "Ayez moins peur, espérez plus. Mangez moins, mastiquez plus. Gémissiez moins, respirez plus. Parlez moins, dites-en plus. Détestez moins, aimez plus. Ainsi vous acquerrez toutes sortes de bienfaits".  
Remarquez que "ayez moins peur" figure en tête de cette liste, tant il est vrai que dans la vie le courage est une nécessité absolue.

NORMAN VINCENT PEALÉ

# TRIBUNE LIBRE

## RESPECTER NOTRE ENVIRONNEMENT

Lors de la remise des clés de l'atelier relais Chemin du Mas de BANAL à l'entreprise ESTEVE-POISSON par M. le MAIRE (transfert de GANGES à St-BAUZILLE, avec le personnel qualifié), les habitants et voisins immédiats de l'établissement ont remis à celui-ci une pétition soulignant leur mécontentement.

En effet, depuis la mise en exploitation de cette entreprise, le quartier a été envahi par un bruit insoutenable et constant, émanant de l'atelier (aspirateur de sciure, compresseur et machines de fabrication).

Certains habitants avaient auparavant pris contact auprès de la municipalité pour attirer l'attention sur le risque des nuisances qui pourraient résulter d'une telle industrie pour les proches voisins. Il leur a été répondu que seuls les risques éventuels concernaient les poussières et que toutes dispositions avaient été prises en ce sens.

Aujourd'hui, il s'avère que les propos tenus n'ont pas été respectés : il a été installé un aspirateur géant qui n'arrête que les copeaux, non la poussière et qui est la cause principale du bruit.

En conséquence, les riverains ne peuvent que constater :

"- ou la municipalité nous a roulés par des propos flateurs, ou bien elle s'est fait duper?"

Il est inconcevable qu'une municipalité aussi efficace pour déplacer une carrière, soit venue implanter une telle industrie au milieu d'habitations où en plus des nuisances, les risques de pollution sont énormes et inévitablement préjudiciables à l'environnement.

Il faut savoir que les proches voisins sont à moins de 10 mètres et que l'école est à 100 mètres. Qu'arrivera-t-il le jour où il y aura un accident dans la manipulation des produits de traitement du bois ou tout simplement un incendie?

En apparence, ce type d'industrie doit répondre à des normes strictes et c'est au MAIRE de les faire respecter.

- ALORS AGISSEZ ! -

Mr CAUSSE F.                      Mr CELIE T.  
Mme GERVAIS M.                  Mme SERIEYS H.

Le sujet que je vais aborder aujourd'hui ne va pas plaire à certains St Bauzillois. C'est vrai qu'il est délicat et j'ai beaucoup hésité avant de me décider. Pourtant c'est la santé de beaucoup d'entre nous qui est en jeu, parfois même la vie d'un être proche, d'un parent, d'un enfant, d'un ami très cher.

En effet, on parle beaucoup, dans les médias, de la drogue, de ses producteurs, de ses trafiquants et de ses ravages dans tous les pays, tous les milieux et tous les âges. Mais, même si ici ou là, dans la région proche, ce fléau se manifeste, il reste encore marginal par rapport à d'autres fléaux plus visibles, plus généraux, plus destructeurs encore. Je veux parler de l'alcoolisme et du tabagisme. Nous n'avons pas de statistiques particulières pour St Bauzille, mais, hélas, il y a peu de raison de penser que nous sommes mieux lotis que la moyenne des Français.

LE TABAC : 38% des Français sont des fumeurs. Le tabac tue 61.000 Français par an (soit 12% du total des décès), soit 30.000 cancers, 20.000 maladies cardio-vasculaires, le reste en maladies de l'appareil respiratoire.

Depuis 1976, la consommation de tabac en France est stable. Mais elle progresse chez les femmes et surtout chez les jeunes (+ 50% en 6 ans!) et de plus en plus jeunes!

### L'ALCOOL :

On en boit surtout entre 25 et 55 ans.

En 1987, en France, 10.800 décès sont dus à la cirrhose du foie générée par l'alcool, 2.800 à l'alcoolisme proprement dit, plus de 14.000 au cancer. 9.300 accidents mortels de la route sont causés par une conduite en état éthylique. 2 sur 5 accidents mortels de la route sont dus à un taux d'alcool de plus de 0.8 g dans le sang.

A cela s'ajoute l'action amplificatrice de l'usage immodéré de somnifères, tranquillisants et antidépresseurs dont la consommation s'est multipliée par 5 en 20 ans et affecte 16% de la population.

Alcoolisme et tabagisme s'associent chez 27% des hommes et 5% des femmes.

Alcool + médicaments : 5% des Français

Alcool+tabac+médicaments : 2%

(Chiffres extraits de "La Santé en France" Faits majeurs, grandes tendances. La documentation Française 1989).

Ca se passe en France. Et à St Bazille où en est-on ? Sommes-nous mieux lotis que la moyenne de nos compatriotes ? On peut en douter quand on voit le lundi matin, le tas de "cadavres" (bouteilles vides de pastis et de bière) qui attendent le ramassage hebdomadaire au bord des trottoirs, ou qui jonchent les abords de la salle polyvalente ou de la place du Christ les lendemains matins des jours de fête populaire. On peut en douter encore quand on voit la surprenante capacité d'autodestruction par absorption sans limite de boisson alcoolique d'un certain nombre parmi nous de tous âges, et notamment (ce qui est grave) chez les jeunes (garçons ou filles) pour qui l'alcool et le tabac sont symbole d'indépendance et la garantie d'un certain look. Et le mot "ivre-mort" prend tout son sens macabre quand on sait que la plupart des accidents mortels de la route, chez les jeunes (ou les moins jeunes) et ici comme ailleurs, ont lieu au petit matin, après une nuit à s'amuser et à boire plus que de raison.

Non, cet article n'est pas un article humoristique.

Il peut ne pas plaire à certains lecteurs qui évoqueront les usages, les traditions, ou même certaines nécessités économiques, financières ou...conviviales (eh oui!). Non, alcoolisme et tabagisme ne sont pas des fatalités! On doit pouvoir y faire quelque chose. C'est d'abord une question de courage (le courage de voir les choses en face); de lucidité (les voir telles qu'elles sont) et aussi de volonté (volonté de trouver et d'appliquer les remèdes).

Les remèdes existent

D'après le Professeur HIRSH, si on augmente le prix du tabac de 20%, sa consommation diminuera de 10%, notamment chez les jeunes de 10-18 ans. C'est la polique de la Norvège, la Suède, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. En Finlande, l'augmentation du prix du tabac associé à une intense propagande anti-tabac aboutissait en 1964 à une diminution de consommation de 17% et de 14% en 1976. Depuis 1985, le gouvernement Finlandais a recommandé une augmentation annuelle du prix de 17%, ce qui se traduit par une diminution régulière de consommation de 3% l'an.

Or, en France, le tabac coûte 1 fois 1/2 moins cher qu'en Belgique, 2 fois moins cher qu'en Allemagne, 4 fois moins cher qu'en Norvège ou au Danemark.

Oui, mais voilà...en France, le prix du tabac entre dans le calcul du sacro-saint indice des prix, qui est devenu, depuis le ralentissement de l'inflation, une sorte de thermomètre

pour le savoir-faire des gouvernements successifs. Pour prouver sa compétence, chaque ministère fait l'impossible pour qu'il baisse : indice de popularité oblige!

De plus, la fabrication du tabac crée ou maintient des emplois et, même s'il n'est pas cher, il rapporte de

l'argent à l'Etat, et...théoriquement..devrait faire faire des économies aux contribuables...à condition d'oublier que si le tabac rapporte à l'Etat 25 millions par an, il coûte 45 milliards à la Sécurité Sociale. Qui paie le différence ?

...et pour l'alcool, "c'est le même tabac"... c'est toujours une question de gros sous.

Depuis le 9 Juillet 1976, la pub pour le tabac est interdite dans l'audiovisuel, les journaux pour jeunes, etc...

On l'a remplacé par la pub pour briquets, allumettes ou agences de voyages qui ont, innocemment, le même nom que les gitanes ou autres tabacs et cigarettes... et ça continue après le 13 Janvier 1989 qui devait être le dernier délai.

Savez-vous qu'en 1989, les investissements pour publicité pour le tabac et l'alcool ont atteint 1,4 MILLIARDS de Francs pour les boissons alcooliques et 321 Millions pour le tabac ? Ca rapporte des sous au cinéma (150 Millions) au sport automobile (350 Millions) etc... Que ferait le Ministère de la Culture, le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports s'il fallait qu'ils prennent le relais ? Et que ferait le Ministère de l'Agriculture s'il lui fallait prendre en charge les producteurs de tabac et surtout les producteurs, les fabricants et les vendeurs d'alcool ?

Tout ça se tient, bien sûr ! Protester contre les méfaits de l'alcool et du tabac, les ravages dans la vie des gens et les sommes fabuleuses que nous coûte la lutte (perdue d'avance) contre ces ravages, c'est bien! Mais ça ne suffit pas!

A St Bazille comme ailleurs, le choix sera difficile. Ou on laisse les choses en l'état et alors pourquoi protester ?

Ou on cherche vraiment des solutions efficaces...et on les applique...même si elles sont douloureuses...

Qu'en pensez vous ?

*Jean Sureau*

# LA VIE MUNICIPALE

## Conseil municipal

SEANCE DU 15 MARS 1990

**OBJET** : Travaux d'aménagement des berges de l'Hérault.  
Maîtrise d'ouvrage

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, dans le cadre des travaux d'aménagement des berges de l'Hérault, il a été convenu avec le Conseil Général de l'Hérault, au cours de la réunion qui a eu lieu à Montpellier le 8 Février 1989, que celui-ci participerait au financement du projet - (attribution forfaitaire d'une somme de 600 000 F) - à condition que la commune de St Bauzille de Putois accepte la "Maîtrise d'Ouvrage" des travaux à exécuter.

Dans l'immédiat, il s'agit de procéder à l'enrochement des berges : 10 000 M3. Par la suite, les travaux consisteront à construire un seuil : enrochement 5 000 M3.

- à mettre en place des matériaux argileux pour la constitution d'un noyau : 8 000 M3.

- et enfin à procéder à un deuxième enrochement : 5 000 M3...

Un avis à d'appel de candidatures pour la réalisation de ces travaux a été "lancé" et le financement définitif sera prévu à la section d'INVESTISSEMENT du budget primitif 1990.

### LE CONSEIL

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

- considère qu'il est nécessaire et urgent de procéder à la mise en place des rochers qui sont entreposés depuis longtemps en bordure de la rivière HERAULT,

- considère qu'il est normal de procéder à des travaux d'aménagement des berges de l'Hérault,

- décide d'accepter la "Maîtrise d'ouvrage", à condition que le Conseil Général participe au financement des travaux.

Pour extrait certifié conforme :

LE MAIRE : *Francis CAMBON*

1990 : St Bauzille fleuri ?

Après la réfection de la Place du Pré équipée maintenant d'un parking autour d'arbres et d'espaces de repos, après l'aménagement de la Place de l'Eglise, les St Bauzillois verront peu à peu des bacs à fleurs égayer leur village. Ainsi la Municipalité donnera l'exemple avant de renouveler l'opération "village et maisons fleuries" qui n'avait pas été réalisé dans de bonnes conditions l'an passé.

Mais un problème se pose. Les dégourdis qui, par le passé, n'ont pas supporté de voir un sapin de Noël sans le saccager, sauront-ils respecter les fleurs de ces bacs? Ils est exclu, bien sûr, de renoncer à embellir notre village à cause de quelques "aventuriers" aussi dérisoires qu'anonymes. S'ils ne le comprennent pas tous seuls, c'est aux St Bauzillois qui les connaissent (car ils sont quelques uns à les connaître) de les aider à comprendre. Ce n'est pas à l'ensemble des contribuables de notre village de payer pour les fantaisies de quelques gamins retardés.

ATTENTION, CHIENS ERRANTS !

Malgré l'affiche municipale dénonçant le laisser-aller des propriétaires de chiens errants dans St Bauzille, un certain nombre de ceux-ci continuent à nous gratifier de leurs dépôts malodorants.

Faudra-t-il, à l'exemple d'une commune proche de la nôtre, payer (aux frais des contribuables là aussi) un garde assermenté pour piéger ces chiens errants, les capturer, les mettre hors circuit s'ils n'ont pas de maître connu, ou poursuivre ceux-ci en justice pour dégradation de biens publics, perturbation de la circulation, atteinte à la sécurité et à l'hygiène?

Pourquoi pas s'il n'y a pas d'autre solution ?

Docteur Joël TROUILLAS

Docteur Charles de SEGUIN des HONS

Chirurgie Orthopédique et Réparatrice  
Traumatologie  
Neuro-Orthopédie  
Adultes et enfants

Chirurgie Digestive et Urogénitale  
Cancérologie

Clinique St Louis  
34190 GANGES

Ganges, le 5 Mars 1990

Monsieur le Maire  
34190 ST BAUZILLE DE PUTOIS

Monsieur le Maire,

Nous nous permettons de vous contacter pour un problème important auquel vont être confrontés les habitants de GANGES et des communes limitrophes de l'Hérault, relevant de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de MONTPELLIER-LODEVE.

En effet, cette caisse ELLE SEULE EN FRANCE dénonce les protocoles signés avec elle il y aura bientôt 10 ans, qui permettaient de faire bénéficier les patients de la dispense d'avance de frais, autrement dit du tiers-payant.

Désormais, les patients relevant du régime de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de MONTPELLIER-LODEVE, ET EUX SEULS, s'ils désirent être opérés à la clinique ST LOUIS, (ou dans tout autre établissement privé de MONTPELLIER) seront tenus d'effectuer le règlement des honoraires médicaux, à eux ensuite d'en obtenir le remboursement.

Est-il nécessaire de vous souligner le caractère inique de cette situation pour les personnes âgées, trop souvent démunies, ainsi que pour les chômeurs et les allocataires du RMI ?

L'attitude de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de MONTPELLIER est une rétorsion au passage des chirurgiens en secteur II, mais il est évident que le bon sens le plus élémentaire nous interdisait la demande d'un moindre supplément d'honoraire à ce type de patient.

Une action en justice est bien sûr en cours mais les méandres juridiques sont, vous le savez, longs et tortueux.

La CPAM relève du droit privé et donc, votre autorité ne peut s'exercer sur elle directement; mais

ce qui ne peut être obtenu par voie réglementaire peut parfois l'être par influence ou relation.

Une désapprobation formelle auprès du directeur de la CPAM de MONTPELLIER - LODEVE me paraît au moins s'imposer.

En vous remerciant par avance des interventions que vous voudrez bien effectuer, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

DR TROUILLAS

DR DE SEGUIN

\* \* \* \* \*

Le 15 Mars 1990

Les membres du Conseil Municipal  
34190 ST BAUZILLE DE PUTOIS

à Monsieur le Président  
du Conseil d'Administration de la  
CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE  
de MONTPELLIER LODEVE  
29 Cours Gambetta  
34069 MONTPELLIER - CEDEX 2 -

OBJET : "Tiers Payant"

Monsieur le Président,

Le Conseil Municipal de St Bauzille de Putois est choqué et ne comprend pas votre décision, dénonçant les protocoles signés depuis bientôt dix ans, qui permettaient aux malades de bénéficier du tiers-payant. Dans une période où la solidarité est de rigueur, nous pensons que vous devez de donner l'exemple car, pour certaines catégories de personnes (R.M.I., CHOMEURS, BAS SALAIRES), cette situation est catastrophique.

Nous nous élevons contre cette prise de position et espérons que vous reviendrez sur celle-ci pour le mieux-vivre de tous.

Nous vous serions gré de l'attention que vous accorderez à notre lettre avant de prendre une décision définitive.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

LE MAIRE :

Francis CAMBON

Suite page  
suivante

Ganges, le 23 mars 1990

Monsieur le Maire,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons pu obtenir gain de cause contre la Caisse Primaire de MONTPELLIER auprès du Tribunal de Grande Instance de MONTPELLIER.

En effet, celui-ci, par ordonnance du 20 mars, considère que l'attitude de la Caisse Primaire est irrecevable.

Nous pourrions donc à nouveau, désormais, poursuivre l'établissement de bordereau de tiers payant pour tous les patients opérés à la Clinique de GANGES.

En vous remerciant des actions que vous aviez pu déjà mener, nous vous prions de croire à l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Dr DE SEGUIN,

Dr TROUILLAS,

#### LES CONTRATS EMPLOI-SOLIDARITE

Les Travaux d'Utilité Collective ont été à l'origine un progrès indiscutable : ils ont permis d'ouvrir la voie à une insertion professionnelle durable grâce à la pratique d'activités socialement utiles. C'est pourquoi le gouvernement a décidé d'unifier mais surtout de renouveler profondément ces formules, dans le triple but de les rendre à nouveau attractives pour les publics visés, d'en responsabiliser les acteurs en en faisant de véritables emplois, de mieux répondre aux nouvelles demandes de service d'utilité sociale. Pour favoriser le retour à l'emploi et tendre à réduire l'exclusion professionnelle, les contrats Emploi-Solidarité auront les caractéristiques suivantes :

- Leur champ sera, comme pour les T.U.C., celui des services non marchands (Associations, collectivités locales, établissements publics).

- Ce seront des contrats de travail de droit privé à durée terminée : 3 à 12 mois dans le cas général et jusqu'à 24 mois pour les groupes prioritaires.

- Leur durée hebdomadaire sera égale au plus au mi-temps et ils seront rémunérés au S.M.I.C. : le titulaire d'un contrat emploi-solidarité touchera donc, pour un mi-temps, 2527 Francs brut, soit 2073 Francs net, après paiement de ses cotisations salariales.

- Ils seront exonérés de charges patronales, de Sécurité Sociale.

- La charge de la rémunération sera partagée entre l'Etat et les organismes d'accueil, dont la contribution est fixée à 500 Francs.

Les contrats seront ouverts :

- Aux jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi (groupe prioritaire\*).

- Aux jeunes sans emploi de moins de 21 ans et aux jeunes chômeurs de longue durée âgés de 21 à 25 ans.

- Aux chômeurs adultes âgés de plus de 50 ans ou inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an (G.P.\*).

- Aux bénéficiaires de RMI (G.P.\*).

- A titre exceptionnel, aux personnes ne remplissant pas les conditions normalement requises et rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, notamment les personnes handicapées reconnues par la COTOREP.

- Enfin, 10% des bénéficiaires pourront profiter d'actions de formation, de 200 heures en moyenne, intégralement remboursées par l'Etat aux organismes d'accueil.

\* Pour les Groupes Prioritaires que sont les chômeurs de longue durée les plus anciens (+ de 3 ans), les plus âgés (+ de 50 ans) ou les plus démunis (bénéficiaires du RMI), le contrat pourra durer jusqu'à 24 mois au lieu de 12 et la participation de l'organisme d'accueil sera réduite.

\* Un fonds de compensation, destiné à prendre en charge la part de financement des employeurs qui ne peuvent pas verser une partie de la rémunération de leur salarié est envisagé pour la seule année 1990.

Pour le CCAS

Rémy CARLUY



## FELICITATIONS

### INSTALLATION DE L'ENTREPRISE ESTERE-POISSON DANS L'ATELIER RELAIS

La création d'emplois est une chose suffisamment précieuse pour susciter l'intérêt des décideurs d'une commune.

De nombreuses personnalités, élus, entrepreneurs, journalistes, se sont retrouvés le Vendredi 23 Mars pour assister à la remise officielle des clefs de l'atelier relais de notre commune par notre Maire, Francis CAMBON à un chef d'entreprise.

Dans le cas précis, il s'agit de l'entreprise ESTERE-POISSON. Celle-ci, spécialisée dans la fabrication d'escalier en bois avec conception assistée par ordinateur, devait quitter notre secteur pour s'installer dans le Sud du Département. Grâce aux efforts conjoints de la municipalité et du service économique de la charte et en liaison avec le Conseil Général et la SODLER, une solution a pu être dégagée qui maintient cette activité dans la Haute Vallée de l'Hérault et permet à terme la création d'une quinzaine d'emplois.

La solution de location-vente sur 15 ans a été retenue. Elle permet à la commune d'investir à nouveau dans les années à venir en utilisant les loyers versés, tout en affirmant sa priorité sur la création d'emplois par rapport à la propriété industrielle.

L'accent a été mis au cours de l'inauguration sur l'importance de la solidarité intercommunale dans la lutte contre le chômage et sur le partenariat avec les acteurs économiques.

Tous les orateurs, MM CAMBON, RANDON (Conseiller Général) et DOUTREMPEUICH (Président de la Charte) ont cependant insisté sur les atouts mais aussi sur la fragilité de la Haute Vallée de l'Hérault, situation qui n'autorise bien entendu aucune satisfaction exagérée.

Un vin d'honneur a clôturé cette manifestation et a permis aux nombreux invités de discuter amicalement autour d'un succulent buffet.

*Philippe DOUTREMPEUICH*

... un peu tardives (mais il n'est jamais trop tard pour bien faire) à Véronique CARAYON, première au CAPES d'Italien sur le plan national en Juin 1989. Bravo et bonne chance à notre nouveau professeur, enfant de St-Bauzille.

NOTA... Lecteurs : n'oubliez pas de nous signaler les exploits, succès ou résultats remarquables de St-Bauzillois que vous désireriez faire connaître... en temps utile si possible !

### ETAT CIVIL DU 1er trimestre 1990

#### NAISSANCES :

- EL JILALI Lucie, fille de Christian et Martine DERRO née le 09/11/89
- OLIVIER Florent, fils de Gilles et de Sylvie CAMBON, né le 22/02/90
- PUGINIER Jérémy, fils de Jean-Jacques et de Marie-Claude PAYROT, né le 18/02/90

#### MARIAGES :

"NEANT"

#### DECES :

- CHAILLY Suzanne, Vve ITIER Marin 5/01/90
- BRUEL Marie, ép. BOIX José 7/01/90
- DUSFOUR Dieudonné (ép. TRICOU Marcelle) 7/01/90
- VALETTE Etienne (ép. VERDIER Marie-Thérèse) 18/01/90
- MARTIAL Pierre (célibataire) 9/01/90
- PRIVAT Marcel (vf NAVARRO Pilar) 5/01/90
- ALLE Albert (ép. BONNET Marie-Louise) 24/01/90
- TRICOU Jean (ép. CARRIERE Jeanne) 14/03/90
- BRESSON Séverine, Vve VIGNERON Raymond 14/03/90
- CASTANIE Clément (ép. SEGUI Angèle) 27/03/90
- LLAVORI Marie, épse MILLET Vincent 27/03/90
- PRIVAT Henriette, Vve BAUDOUIN Louis 05/02/90
- BERENGUER François (ép. CASTANIER Paulette) 25/11/89
- BATTAGLIA Roger, (ép. ALBERT Gilberte) 30/11/89
- MOREAU Robert, 9/12/89

SERVICE MEDICAL ET PHARMACEUTIQUE DE GARDE DIMANCHE ET JOURS DE FETES

DIMANCHE 06 MAI	DR LAVESQUE	TEL 67 73 66 73	PH PEQUIGNOT	TEL 67 73 84 15
MARDI 08 MAI	DR LAVESQUE	TEL 67 73 66 73	PH PEQUIGNOT	TEL 67 73 84 15
DIMANCHE 13 MAI	DR TEHIO	TEL 67 73 81 32	PH SCHOENIG	TEL 67 81 35 60
DIMANCHE 20 MAI	DR MONEY	TEL 67 81 32 84	PH BRUN	TEL 67 73 70 05
JEUDI 24 MAI	DR SEGALA	TEL 67 73 91 83	PH SCHOENIG	TEL 67 81 35 60
DIMANCHE 27 MAI	DR SEGALA	TEL 67 73 91 83	PH BANIOL	TEL 67 73 80 20
DIMANCHE 03 JUIN	DR TEHIO	TEL 67 73 81 32	PH BOURREL	TEL 67 73 84 12
LUNDI 04 JUIN	DR TEHIO	TEL 67 73 81 32	PH BOURREL	TEL 67 73 84 12
DIMANCHE 10 JUIN	DR LAVESQUE	TEL 67 73 66 73	PH PEQUIGNOT	TEL 67 73 84 15
DIMANCHE 17 JUIN	DR MORAGUES	TEL 67 81 31 34	PH SCHOENIG	TEL 67 81 35 60
DIMANCHE 24 JUIN	DR DUPONT	TEL 67 73 87 95	PH BRUN	TEL 67 73 70 05

-----  
Le médecin de garde le Dimanche assure le service du Samedi 12h au Lundi 9h.  
La semaine qui suit, il assure les urgences de nuits en cas d'absence du  
médecin traitant.

-----  
La pharmacie de garde le Dimanche assure le service du Samedi 19h au Lundi 9h

Mme CHATARD, Assistante sociale du Régime général, tiendra sa permanence  
en Mairie, (bureau des Adjoints), le 2ème mercredi -(au lieu du mardi)-  
de chaque mois de 10 heures à 12 heures.

PETITE HISTOIRE

"Si je meurs avant toi, dit un mari à  
sa femme, je veux que l'on m'incinère  
et que l'on disperse mes cendres  
au-dessus du Mont Blanc.

- Et pourquoi le Mont Blanc,  
demande-t-elle ?  
- Parce que je n'y suis jamais allé.

.../...

PIETE FILIALE

A la réserve de Thoiry, malgré  
l'interdiction des gardiens et les  
objurgations de maman, papa a ouvert  
la vitre de la voiture pour  
photographier les lions qui sont tout  
près. Beaucoup trop près au goût de  
maman qui a très peur. "T'en fais  
pas, maman, dit Dominique (six ans),  
pendant que le lion mangera papa, tu  
auras le temps de fermer la vitre".

.../...

**BULLETIN DE SOUTIEN**  
au "Publiaire"

J'approuve l'action du "Publiaire  
Sant-Bauzelenc" et je lui offre mon sou-  
tien sous la forme d'un don de

-----  
Libellez votre chèque à l'ordre de:  
"Lo Publiaire Sant-Bauzelenc"

CCP 252 78X Montpellier

N'oubliez pas de mentionner vos:

NOM: .....

Adresse: .....

Téléphone: .....